



Voir Canal BIMER



Brevet d'Initiation à la Mer

Un diplôme de découverte de la culture maritime et des métiers de la mer

Les élèves concernés :

Le BIMER est un diplôme proposé à tous les élèves volontaires qui seront en classe de 3^{ème} au collège Louise Michel en 2025.

But de la formation :

Le Brevet d'Initiation à la Mer est un diplôme à part pour l'Éducation Nationale. Il est en effet à la jonction de l'Éducation et du monde de la mer ; un pont entre passion et raison, savoir et pratique, professionnel et amateur, civil et militaire. Le BIMER est un formidable vecteur de découverte qui permet aux candidats de mettre en avant des compétences et des savoirs avec enthousiasme et rigueur.

Diplôme :

Le BIMER a pour particularité de pouvoir être attribué à des niveaux différents et un diplôme sera délivré à l'élève avec une mention débutant, maîtrise, avancé, ou expert.

Contenu du programme :

- Partie 1 : Description, construction
- Partie 2 : Flottabilité – stabilité – sécurité du flotteur (détection incendie et voie d'eau)
- Partie 3 : Mer et météo
- Partie 4 : Navigation, réglementation, sécurité
- Partie 5 : Les espaces maritimes, leurs milieux marins et les espaces associés
- **1 sortie scolaire** pour visiter un bâtiment, bateau, organisation liée à la mer.

Formation :

- 40 heures de formation sur un an.
- La formation assurée par une personne titulaire du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement d'Initiation à la Mer (CAEIMer).
- Démarrage des cours en **Février 2025**.

L'examen :

- Sous forme de 60 questions à choix multiples (QCM)
- Durée : 1 heures
- Format : en ligne, dans leur établissement
- Un diplôme sera délivré à l'élève

Inscription pour les élèves de 4^{ème} **uniquement en 2024:**

Auprès du secrétariat du collège.

Dossier de candidature

A déposer au secrétariat avant le 22 Novembre 2024

Attention les places sont limitées

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Résumé de la formation :

Thèmes abordés :

- Partie 1 : Description, construction
- Partie 2 : Flottabilité – stabilité – sécurité du flotteur (détection incendie et voie d'eau)
- Partie 3 : Mer et météo
- Partie 4 : Navigation, réglementation, sécurité
- Partie 5 : Les espaces maritimes, leurs milieux marins et les espaces associés

Durée :

1h par semaine en plus dans votre EDT soit 40h en 2023

Motivations

Expliquer en 10 lignes vos motivations pour suivre les cours BIMer en 3^{ème} en 2023

Engagement des Parents ou responsables légaux

Je m'engage à ce que (Nom, prénom de l'élève) _____
suive les cours de BIMer sur une durée de 40h en 3^{ème}.

Noms et
prénoms :

Signature :